

Liste A.P.E.S. en direct

Lors du dernier congrès de l'A.P.E.S., une discussion de groupe, animée par monsieur Stéphane Roux, sur la pénurie de pharmaciens a eu lieu dans le but de favoriser les échanges et de partager les expériences de chacun relativement au problème de la pénurie. Voici un résumé des discussions.

Survivre à la pénurie au quotidien...Quels choix judicieux faites-vous au jour le jour?

Le message fut unanime : une réorganisation du travail s'impose.

Du côté des services cliniques, certains les réorganisent avec un exercice de planification selon les priorités et besoins de la clientèle, d'autres continueront les mêmes couvertures (i.e. les mêmes unités) mais diminueront le nombre d'heures de couverture par unité. Pour la distribution, modifier les durées de validité des ordonnances et imposer une heure de tombée pour toute nouvelle ordonnance sont des solutions qui furent expérimentées par certains centres hospitaliers. Enfin, une diminution des activités clinico-administratives ainsi qu'une diminution de participation à divers comités permettent aussi de gagner quelques heures ici et là.

Pour ceux et celles qui désirent consulter une référence à ce sujet, je vous réfère au document sur la réingénierie publié récemment et offert par l'intermédiaire de l'A.P.E.S.

Ne me quitte pas...Comment vous sentez-vous face aux collègues qui quittent nos établissements?

Les sentiments pourront varier selon les situations. Parfois, nous pourrions être contents pour le nouveau défi professionnel de notre ancien collègue; parfois nous nous demanderons pourquoi nous n'avons pas fait pas la même chose et parfois nous serons déçus de voir notre équipe s'appauvrir d'un pharmacien. Souvent, il faut ajouter à ces sentiments, celui de perdre un ami, un collègue avec qui nous avions beaucoup de plaisir à travailler. Mais peu importe notre réaction initiale, nous devons continuer à démontrer une attitude positive par rapport à notre rôle de pharmacien en établissement de santé. Cette attitude positive est primordiale afin de transmettre, à nos futurs collègues pharmaciens, le désir de poursuivre des études en pharmacie hospitalière.

Moyens chocs pour exorciser la pénurie...Que faites-vous concrètement, dans votre centre pour contrer la pénurie?

Augmenter les tâches et les responsabilités des assistants techniques, s'adjoindre un technicien en administration et embaucher des pharmaciens sans formation de deuxième cycle sont des exemples d'actions pouvant donner des résultats à court et moyen termes. L'em-

bauche d'étudiants en pharmacie et la création de stages de l'Ordre des pharmaciens permettant la participation à des activités cliniques pourront permettre de faire connaître la pratique hospitalière d'aujourd'hui et par conséquent, d'augmenter nos chances d'accroître le nombre de finissants en pharmacie hospitalière dans le futur.

Stratégies d'attraction et de rétention...Que faites-vous pour courtiser et garder de précieux pharmaciens et pharmaciennes d'établissements?

Une bonne façon de conserver nos pharmaciens est de reconnaître la valeur et l'expertise de chacun, de les intégrer dans les décisions départementales, de leur assurer des supports techniques et informatiques adéquats, de promouvoir un bon climat de travail et de favoriser la reconnaissance des accomplissements de chacun en publiant les bons coups au sein de l'établissement ou au sein de l'Association. Enfin, s'assurer qu'une heure travaillée correspond à une heure payée et que les jeunes recrues ne bénéficient pas d'avantages dont les « vieux » du département ne bénéficieront pas.

La passion du métier...Que faites-vous pour avoir le goût de continuer?

Nous avons le goût de continuer parce que notre profession est dynamique, parce que notre expertise est de plus en plus reconnue, parce que les autres professionnels de la santé sollicitent notre présence à l'unité de soins, parce que nous travaillons auprès des patients, parce que les jeunes pharmaciens ont des exemples de mentors incroyables, parce que la profession de pharmacien en établissement de santé nous assure un travail stimulant sans avoir à sacrifier une vie personnelle ou familiale.

En terminant, j'aimerais mentionner au moins deux avantages d'être un pharmacien en établissement de santé. La première est l'assurance de conserver une indépendance intellectuelle par rapport à la documentation scientifique. Cet avantage n'a pas de prix et nous assure une crédibilité auprès du patient quand vient le temps de lui conseiller la meilleure option thérapeutique. La seconde est que le pharmacien en établissement de santé n'est jamais seul, isolé, dans sa pharmacie. Il peut partager et discuter avec des collègues au sein de son département ou devant son écran via la liste A.P.E.S.

Levons donc nos verres aux 40 ans de notre association et au bel avenir que notre profession nous réserve!

Jude Goulet, rédacteur en chef